

PARC LOGISTIQUE

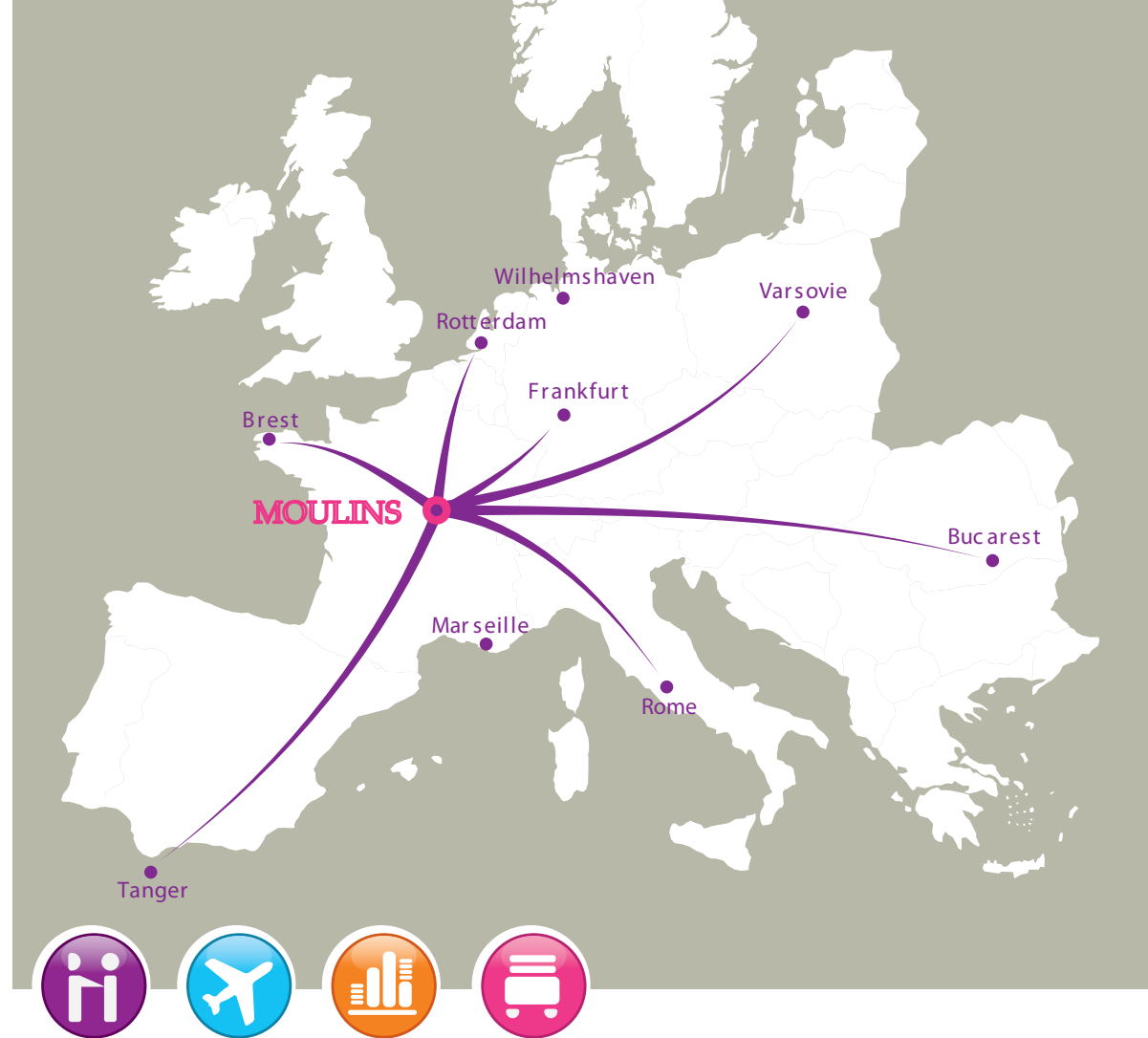
Une ambition en centre France

Un parc d'activités innovant créé dans un concept de développement durable

TIC AGROSTOCKAGE & des services Vert TIC Recherche & Développement
Cross-docking recycling Recherche & Développement MULTIMODAL 184 ha
Fulfillment Ingénierie logistique Cross-docking Vert fulfillment Cross-docking
Recherche & Développement Logistique sécurisée AGROSTOCKAGE LOGISTIQUE SÉCURISÉE Déconstruction

LOGIPARC 03

www.agglo-moulins.fr





présente

LOGIPARC 03

AU CŒUR DE L'Auvergne...

L'Auvergne est une région dynamique disposant d'une métropole de 260 000 habitants. La région profite de plusieurs agglomérations de taille moyenne qui développent leur spécificité logistique. C'est le cas de Moulins qui constitue un point d'ancrage et de développement des activités industrielles et logistiques.

L'Auvergne, c'est :

- ☞ Une superficie de 26 013 Km²
- ☞ 1 308 878 habitants
- ☞ Une densité de 50,3 habitants / Km²
- ☞ 540 000 actifs

Mais aussi :

- ☞ 40 000 étudiants
- ☞ 7ème région française pour la recherche
- ☞ 3 000 chercheurs répartis dans le public et le privé
- ☞ Des laboratoires associés aux grands organismes nationaux : CNRS, INRA, INSERM, CEMAGREF
- ☞ Tout le potentiel pour accompagner les idées innovantes : incubateur régional, pépinières d'entreprises, parcs technologiques

Le tissu industriel :

Région de tradition industrielle, l'Auvergne a vu se développer sur son territoire des entreprises de dimension internationale (Michelin, Bosch, Vuitton, PSA, L'Oréal...). Ce développement trouve l'essentiel de son origine dans la présence de ressources naturelles et dans le dynamisme de ses habitants. Les secteurs les plus dynamiques sont l'aéronautique, l'automobile, la pharmacie, les eaux de table, la maroquinerie, la logistique et les entreprises liées au Bâtiment Travaux Publics.

L'emploi industriel en Auvergne occupe 1 salarié sur 5. Voici une liste non exhaustive des principaux établissements de la région :

- ☞ Transformation et travail des métaux – équipement mécanique : Amis, Bosch, Brea, Dapta, Eramet, Interforge, Johnson Contrôl, JPM (Assa Abloy), Pechiney, Potain, Valeo, Wavin
- ☞ Industrie agroalimentaire : Besnier, Bongrain, Castel (Les eaux de Vichy Saint Yorre), Danone (Les Eaux de Volvic), Lactalis, Limagrain (pains Jacques), Socopa, Sodiaal, Chat botté.
- ☞ Caoutchouc, plasturgie et matériaux composites : Michelin, Good Year – Dunlop, Autobar flexible France, Barbier, Recticel, Socamont, Trelleborg Industrie
- ☞ Industrie pharmaceutique et cosmétique : Addisseo, LIDV (groupe l'Oréal), MSD-Chibret, Bessay pharma



La logistique :

La filière « offre logistique » en Auvergne représente plus de 6 500 salariés répartis dans 166 entreprises. Le secteur des transports est une composante essentielle de l'économie régionale. Il représente plus de 16 000 emplois.

Les formations :

Une des grandes forces de l'Auvergne réside dans la grande qualité de son appareil de formation initiale et continue. L'offre de formation couvre l'ensemble des cycles et quasiment tous les métiers du transport et de la logistique.

La formation initiale va du brevet professionnel aux diplômes supérieurs sur 6 ans :

- ✎ Conduite routière
- ✎ Exploitation des transports
- ✎ Techniques de transport
- ✎ Gestion Logistique et Transport
- ✎ Technique Supérieure d'Emballage
- ✎ Ingénierie et Projets Logistiques
- ✎ Ingénierie et Logistique Internationale

La formation continue bénéficie aussi d'une gamme importante de cursus :

- ✎ Conducteurs de poids lourds
- ✎ Technique du Transport et de la Logistique
- ✎ Technique supérieure en méthodes et exploitation logistique
- ✎ Technique Supérieure en Logistique Industrielle

Par ailleurs, d'autres formations supérieures dans le domaine de la qualité, de l'emballage concourent à la performance de la filière logistique.

**En résumé**

60 millions de tonnes de marchandises transportées annuellement à travers la région, un pôle de formation allant du BEP au Bac + 6, la création de nombreuses plateformes logistiques, plus de 90 entreprises spécialisées dans le transport et la logistique... Autant d'atouts qui confèrent aujourd'hui à l'Auvergne une place importante dans ce domaine. La région réunit donc des conditions particulièrement favorables pour le développement des activités de nature logistique, que ce soit pour les entreprises industrielles, les distributeurs ou les prestataires logistiques et les transporteurs.

AU CŒUR DE L'Auvergne...

MOULINS COMMUNAUTÉ

Moulins Communauté, c'est :

- ☞ 26 communes
- ☞ 58 000 habitants
- ☞ Une superficie de 750 Km²
- ☞ Le centre de décision politique et administratif du département de l'Allier avec la présence de la Préfecture, du Conseil Général, d'administrations et organisations professionnelles (Chambre de Commerce, Chambre de Métiers, etc.)
- ☞ Un territoire d'Art et d'Histoire : la « Cité des Ducs de Bourbon », la rivière Allier (dernière rivière sauvage d'Europe)

Mais aussi :

- ☞ Un bassin d'emploi tertiaire et industriel : 58 % des actifs travaillent dans les services aux entreprises
- ☞ Un environnement sécurisé dans un cadre de vie alliant performance et détente. La sécurité des installations et des biens permet de répondre pleinement aux critères de sécurisation des assurances.
- ☞ Des terrains à faible coût,
- ☞ Un territoire d'innovation et de leaders industriels : Bosch, PSA Peugeot, MEWA, JPM (Assa Abloy), Potain, Iveco...
- ☞ Un territoire de logistique : Leclerc, Intermarché, Desamais, Etamat... 255 PME les accompagnent.
- ☞ Un territoire d'élevage de renommée internationale : bœuf du Charolais (1er label rouge), 2ème département allaitant de France, 3 des principaux éleveurs de chevaux de course

Le cadre de vie et de travail est ici privilégié grâce à :

- ☞ Une situation géographique idéale pour les regroupements d'entreprises
- Idéalement situé au cœur de la France, notre territoire permet l'accueil d'entreprises tertiaires, industrielles et commerciales grâce à ses zones d'activités existantes ou en projet qui favorisent un aménagement global et cohérent. Les équipements publics dont dispose l'agglomération et le dynamisme de ses



acteurs économiques favorisent l'organisation de salons, congrès, séminaires, colloques et assemblées générales. Notre territoire, par son offre en restauration, hébergements, transports (bus, train, aéroport) permet de répondre au mieux aux attentes des professionnels.

🌀 Une politique dynamique en faveur de l'enseignement supérieur

La population de Moulins Communauté est jeune, qualifiée, expérimentée, attachée à son travail et à son territoire. Le territoire offre par ailleurs des formations qualifiantes dans différents domaines : commerce, gestion, management et comptabilité, enseignement, santé, électrotechnique, mécanique et logistique, arts appliqués. La réactivité de Moulins Communauté et de ses partenaires permet de mettre en place des formations adaptées aux besoins.

🌀 Un patrimoine naturel remarquable

Sur la rive gauche de l'Allier, le bocage bourbonnais, paysage formé de prés clos par des haies reliées les unes aux autres, est un élément structurant et emblématique du Bourbonnais. Sur la rive droite de l'Allier, la Sologne Bourbonnaise s'inscrit dans une grande région de plaines dont la partie Est touche la Loire et la Bourgogne. Au centre, la rivière Allier, considérée comme l'une des dernières grandes rivières sauvages d'Europe, possède, tout comme la Loire, un patrimoine naturel et paysager de très grande valeur et dont la protection et la conservation constituent aujourd'hui une priorité internationale. La Réserve naturelle du Val d'Allier accueille 82% des espèces d'oiseaux observées en Auvergne.

🌀 Un territoire d'Art et d'Histoire emprunt de modernité

Partout dans Moulins et sa région se trouvent aujourd'hui des témoignages de la présence et du mécénat des ducs de Bourbon dont le territoire fut le berceau. La culture, vivante et moderne, s'exprime également à travers la présence d'institutions uniques en France telles que le Centre National du Costume de Scène dont les expositions s'exportent à travers le monde, le Centre de l'Illustration et du livre jeunesse, le musée de la Visitation et ses remarquables collections et des saisons culturelles de plus en plus audacieuses au cœur de l'agglomération.

Un territoire d'avenir au croisement de grands flux de marchandises. Des entreprises leaders, des infrastructures stratégiques qui rapprochent clients, marchés et fournisseurs. La porte d'entrée de distribution de produits sur la France et l'Europe. Un bassin de vie à dimension humaine et une nature préservée.



CONSTRUIRE L'AVENIR D'UN TERRITOIRE

EN PRÉSERVANT SON CADRE DE VIE ET SES RICHESSES PATRIMONIALES

La poursuite du développement économique, l'ancrage des entreprises existantes et l'implantation de nouvelles structures sont une priorité de la collectivité. En effet, le dynamisme d'un territoire vient essentiellement de sa capacité à mobiliser des investissements extérieurs et à maintenir et soutenir l'activité intérieure.

Le développement économique est une compétence majeure de Moulins Communauté. Elle englobe la création, l'aménagement, l'entretien et la gestion des zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale et touristique, qui sont d'intérêt communautaire. Mais le service développement économique de Moulins Communauté se veut aussi l'**interlocuteur privilégié des entreprises installées sur le territoire** ainsi que de celles désirant s'implanter afin de les accompagner au mieux dans leurs projets. La collectivité souhaite construire l'avenir par la promotion et le rayonnement du territoire en encourageant un développement économique cohérent, innovant, harmonieux et équilibré, tout en ayant à cœur de préserver le cadre de vie et les richesses patrimoniales qui font aussi la force de notre territoire.

Dans le cadre des différentes études qu'elle est amenée à conduire en direction de l'aménagement de son territoire, Moulins Communauté a engagé une réflexion particulière sur les axes de développement de l'économie locale.

Deux thématiques ont été abordées :

- 🌀 La situation du territoire en matière de structures d'accueil d'activités économiques et notamment la capacité de celles-ci à satisfaire la demande endogène.
- 🌀 L'essor du territoire face aux changements économiques structurels

Dans cette démarche, la collectivité a souhaité avoir une réflexion prospective et anticiper les évolutions futures de son territoire. Ses conclusions ont conduit à choisir de concentrer son action sur un projet important orienté vers les activités liées à la logistique. En effet, la logistique en tant que chaîne de flux de marchandises et d'informations du fournisseur au client, s'est beaucoup développée et rationalisée au cours du dernier quart de siècle, en France comme dans les autres pays industrialisés.



Gilles LASSIMONNE
Directeur de l'Espace communautaire



Fabienne THIERY
*Responsable du service
développement économique*



Pauline CHOINET
*Chargée de mission
développement économique*

Depuis les années 90, elle est devenue un secteur d'activités à part entière. Elle concerne toutes les branches d'activités (industrie, commerce, BTP, produits agricoles, services...) des secteurs privé et public.

Elle inclut la gestion du transport, l'entreposage, la manutention, l'emballage, le conditionnement des produits et les fonctions support affectées à ces activités (personnel, matériel, locaux...) en ce sens elle est génératrice d'emplois et d'investissements importants.

Ce choix s'est également imposé avec la prise en compte de la localisation du territoire communautaire vis-à-vis des infrastructures routières et ferroviaires qui irriguent une grande partie de l'Europe de l'Ouest et la proximité d'un bassin de consommation de plusieurs millions de consommateurs.

Forte de sa situation géographique stratégique et privilégiée et la multimodalité Rail – Route et Air qu'offrent les 184 hectares du site de Montbeugny, Yzeure et Toulon-sur-Allier, Moulins Communauté ambitionne de créer une plateforme logistique et multimodale intégrée dans un réseau européen de plateformes portuaires et terrestres : LOGIPARC 03



MOBILISER LES INVESTISSEMENTS EXTERIEURS

EN PRÉSERVANT ET SOUTENANT L'ACTIVITE INTERIEURE

La multimodalité, la position géographique privilégiée et la conception de « port à sec » de LOGIPARC 03 permettent de privilégier des cibles comme les entreprises ou investisseurs des filières de l'agroalimentaire (chaîne amont et produits de consommation), de l'aéronautique, de la maintenance (besoins identifiés chez Peugeot, Bosch, Bessay pharma, Delos), et de la déconstruction (matériel électronique et électrique, démantèlement d'avions, filière bois, activités de distribution).

Concernant les clients potentiels de la zone, de nombreux contacts ont déjà été pris. Parmi ceux-ci, des acteurs de la vie économique moulinoise comme par exemple la société de Transport Bourrat qui souhaite s'agrandir, mais également des entreprises nationales voire internationales notamment en Allemagne.

Les secteurs d'activités ciblées :

- ✂ La logistique traditionnelle et sécurisée: entreposage, stockage, préparation de commandes, assemblage, distribution
- ✂ Les plateformes de déconstruction : matériel électrique et électronique, matériaux, automobiles...
- ✂ Les services aux entreprises : mutualisation de la gestion de la zone et de la sécurité, formation, recherche et développement, service public (douanes, DRIRE, ..), centre de contrôle technique, hôtellerie, restauration, ...

Un port à sec en Centre Europe

Pour traduire cette réflexion et répondre aux exigences européennes en matière de réglementation et de développement économique, Moulins Communauté met en œuvre une plateforme logistique et multimodale de 184 ha à l'ambition Européenne, sur un site sans contrainte topographique et urbanistique.

Ce pôle logistique, conçu comme « un port à sec », joue un rôle de porte d'entrée vers les marchés européens. De plus, il figure dans le Schéma Régional de Développement Economique (SRDE) au titre des zones d'activités prioritaires de niveau 1, et à ce titre reçoit le soutien financier de l'Europe, de l'Etat et des collectivités locales. Il constitue le projet territorial majeur de Moulins Communauté.

Son concept novateur s'attache à répondre aux attentes des différents acteurs de la chaîne logistique. En s'engageant dans une démarche volontariste en matière d'implantation d'activités liées à la logistique « sécurisée », la collectivité affirme son positionnement vis-à-vis d'un développement durable global.

Prévue pour un positionnement européen de groupage, dégroupage, d'assemblage et de déconstruction, cette plateforme est organisée en trois zones dont l'une d'elles est spécifiquement affectée aux activités de stockage et/ou conditionnement de produits dits sensibles dans des entrepôts de dernière génération de grande capacité.

Une seconde zone offre des possibilités d'implantation pour des activités logistiques plus classiques et la déconstruction, enfin la troisième zone sera orientée vers les services (services administratifs, centre de formation spécifique, hôtellerie, restauration, salles de réunion et de réception, crèche, lieu de détente ou encore une cité d'entreprises).

La concurrence

L'analyse des projets logistiques existants ou en cours de construction fait apparaître clairement que LOGIPARC 03 n'entre pas en concurrence directe avec les parcs logistiques ou projets régionaux. En effet, les différents sites repérés n'ont pas la même vocation et ne ciblent pas les mêmes objectifs en termes de développement durable et de prospects.

ATOOUT 1 : une position stratégique et alternative, au cœur du territoire français

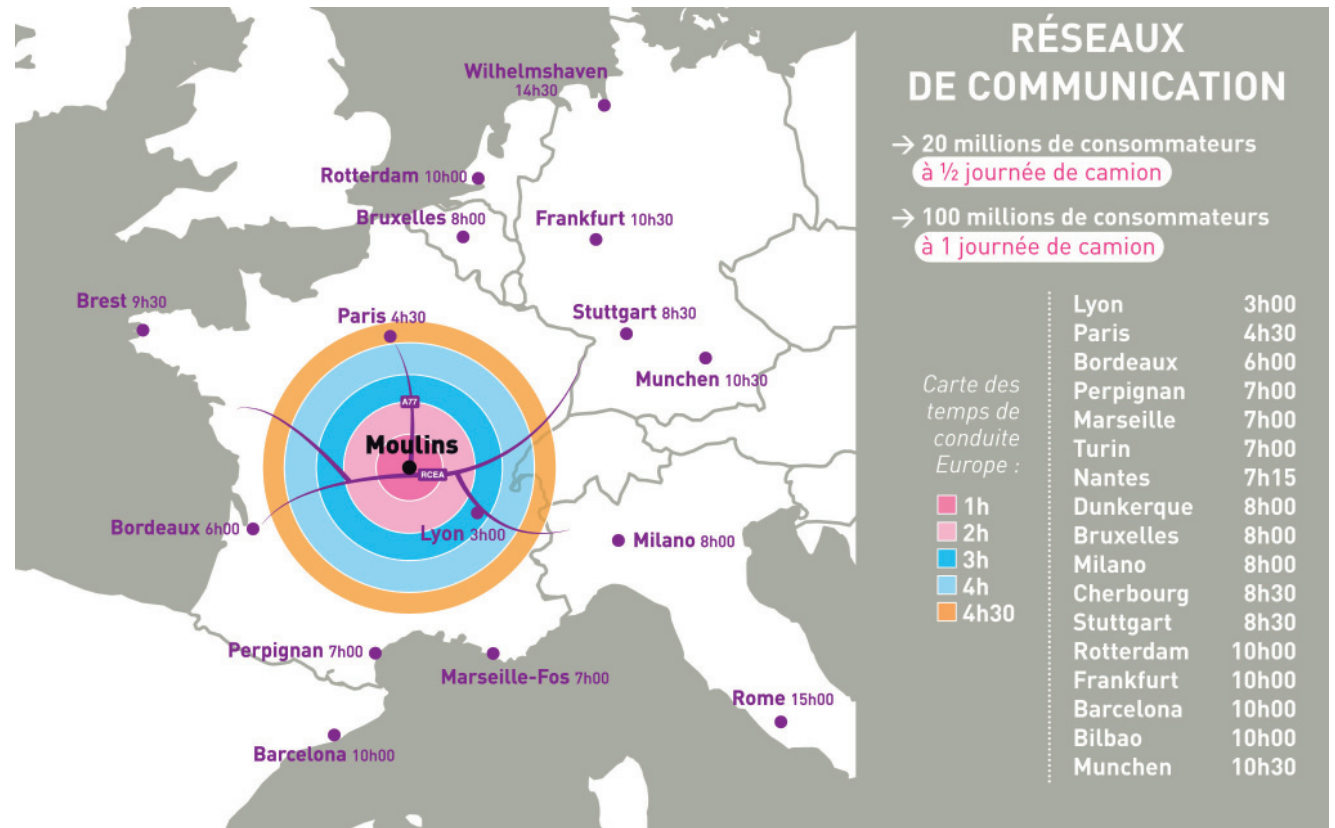
L'atout principal de notre agglomération est sa position stratégique au cœur du territoire national.

Située à proximité de grands bassins industriels et de consommation tels que le bassin rhodanien, le Massif central et l'Île-de-France, l'agglomération moulinoise

est non seulement implantée au carrefour de grands flux de fret et et notamment l'axe Nantes –Lyon – Turin, mais également à l'intersection de grands axes routiers, avec en particulier l'A77/N7, la proximité de l'A75 (alternative à l'axe rhodanien) et la Route Centre Europe Atlantique (RCEA), le seul axe Est-Ouest du territoire français et qui joue un rôle majeur dans les échanges européens avec plus de 5 000 poids lourds par jour

Un foncier disponible et économiquement avantageux

Un autre atout essentiel du territoire est le foncier disponible pour développer des activités économiques. Cette réserve foncière est une source de différenciation en comparaison avec d'autres territoires. L'agglomération moulinoise dispose de plus de 250 ha de terrains en zones d'activités et d'un potentiel foncier économique qu'elle souhaite préserver et valoriser.



ATOUT 2 : un embranchement rail-route et air

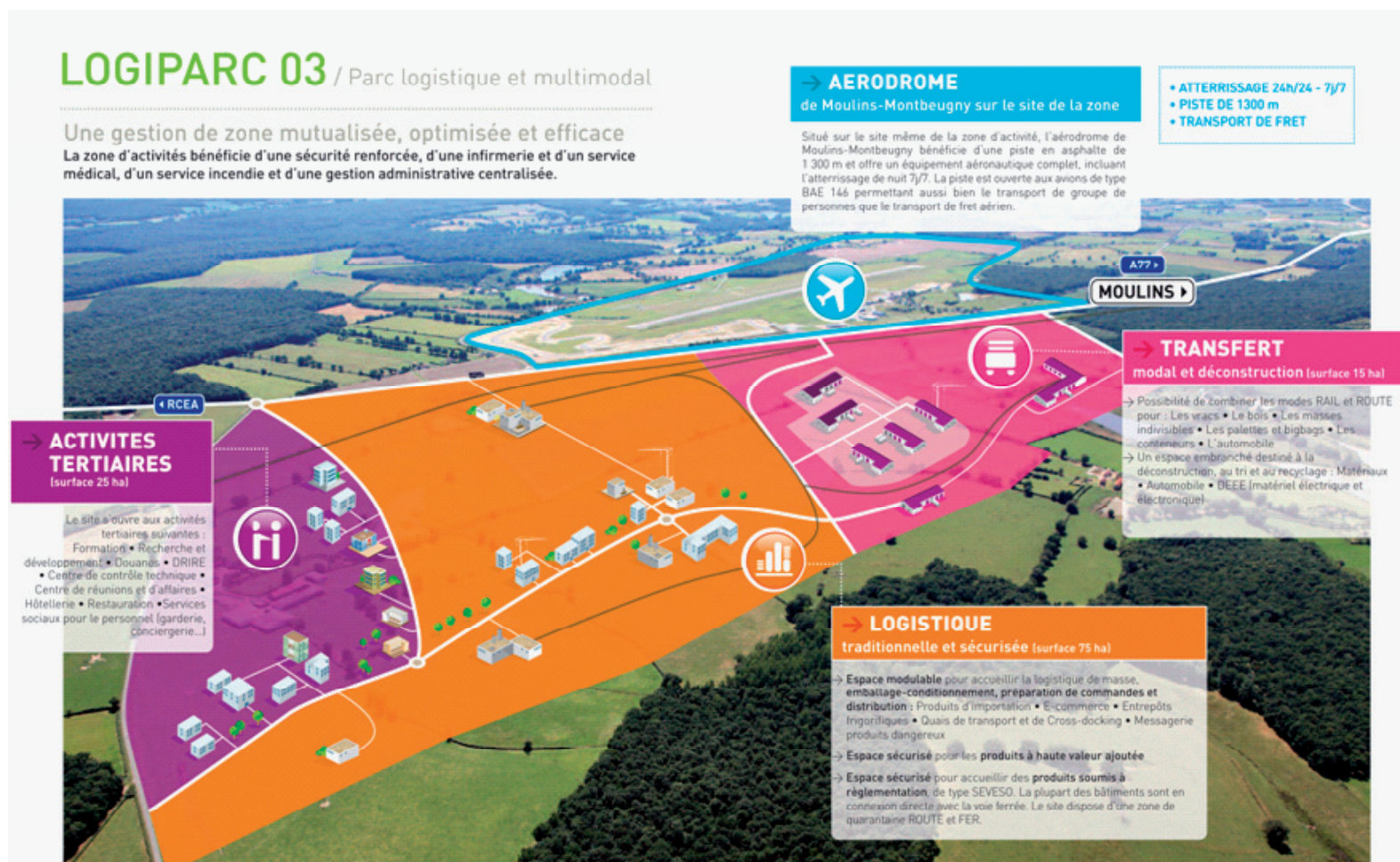
sur un site de 184 hectares

Moulins Communauté se propose de mettre en œuvre une plateforme logistique et multimodale de 184ha à l'ambition européenne, sur un site sans contrainte topographique et urbanistique.

Ce projet est l'aboutissement d'une démarche active entre les collectivités, les différents partenaires institutionnels, bureaux d'études et les conseils et expériences d'un expert reconnu en logistique & territoire.

Implantée dans l'environnement immédiat d'un aéroport, traversée par la ligne ferroviaire fret Nantes-Lyon-Turin / Chalon-Francfort, ce projet, conçu comme « un port à sec » jouera un rôle de porte d'entrée vers les marchés européens.

Le concept novateur de ce pôle logistique s'attache à répondre aux attentes des différents acteurs de la chaîne logistique. En s'engageant dans une démarche volontariste en matière d'implantation d'activités





liées à la logistique « sécurisée », la collectivité affirme son positionnement vis-à-vis d'un développement durable global.

Prévue pour un positionnement européen de groupage, dégroupage, d'assemblage et de déconstruction, cette plateforme sera organisée en trois zones dont l'une d'elle sera spécifiquement affectée aux activités de stockage et/ou conditionnement de produits dits sensibles dans des entrepôts de dernière génération de grande capacité. Une seconde zone offrira des possibilités d'implantation pour des activités logistiques plus classiques et de déconstruction. La troisième zone sera orientée vers les services (services administratifs, centre de formation spécifique, hôtellerie, restauration, salles de réunion et de réception, crèche, lieu de détente ou encore une cité d'entreprises).

Cette plateforme de taille significative permet d'assurer une continuité dans la chaîne transport. L'attention apportée à l'intégration paysagère et environnementale concourra à l'image des entreprises présentes sur ce site et procurera également un cadre de travail agréable.

ATOUT 3 : une gestion mutualisée de zone

La gestion de la zone sera confiée à un prestataire unique qui sera appelé à prendre en charge le contrôle des entrants, les questions d'é sécurité et la gestion des équipements publics. Parallèlement, un ensemble de services sera proposé aux entreprises et salariés (crèche, restauration, formation etc.)

Il s'agit de permettre aux entreprises et aux salariés de se concentrer sur leur cœur de métier et confier à un prestataire spécialisé la gestion de certaines tâches et obligations.

ATOUT 4 : un projet engagé au service du Développement durable

Pour la mise œuvre de ce projet, Moulins Communauté a fait le choix d'intégrer la notion de développement durable à tous les stades de la réflexion.

Dans la localisation du site d'implantation :

Ce site est traversé par une voie de chemin de fer disposant d'un fort potentiel de développement ainsi que de « sillons » exploitables. Il se situe face à un aéroport dont les installations (pistes) ont été réhabilitées en 2007. De plus il est implanté à proximité de 2 importantes infrastructures routières (RN7 & RCEA) qui concourent de manière significative aux échanges Nord / Sud et Est / Ouest de l'Europe.

Ces caractéristiques permettent d'envisager :

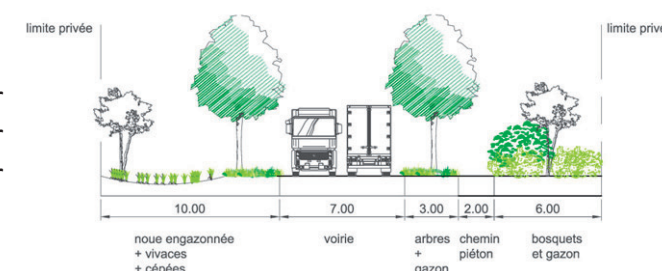
- ☞ de réaliser une zone d'activités de taille significative à vocation nationale et européenne.
- ☞ de répondre à une demande très spécifique du marché qui porte sur des entrepôts de classe A c'est-à-dire susceptibles d'accueillir des produits dits sensibles. (Directive SEVESO).

Dans l'approche environnementale :

Dès les premières études de définition et de faisabilité, Moulins Communauté s'est engagé dans une démarche de «port à sec» respectant l'environnement notamment par une évaluation agro-environnementale et l'établissement d'un état initial des zones humides, de la faune et de la flore. Ceci dans une perspective de protection de la ressource en eau potable, de gestion des eaux pluviales et usées, de respect et de valorisation des caractéristiques environnementales du site ainsi que l'intégration des aménagements et des bâtiments.

Dans le dimensionnement et la vocation de cette la plateforme :

La logistique se doit d'allier proximité et efficacité renforcée. Le modèle actuel de la logistique, basé sur une large massification des flux devra intégrer une approche logistique qualifiée de « capillaire » pour approvisionner tant le commerce de détail que les particuliers. Cette nécessaire évolution s'explique par une modification des modes de consommation avec en particulier l'importance du « e-commerce ».



Ainsi, en choisissant d'aménager une plateforme logistique multimodale de 184 ha au cœur d'un bassin de consommation de plusieurs millions d'habitants, Moulins Communauté répond aux besoins recensés.

Dans la spécialisation de la plateforme :

Les évolutions des normes européennes en matière de sécurité industrielle et d'environnement contraignent les logisticiens à mettre en place des outils d'exploitation toujours plus sophistiqués. Parmi ceux-ci, les entrepôts de classe A également appelés entrepôts SEVESO.

Cette classification apporte au final un réel gage de sécurité pour la zone d'implantation, les riverains, le client. Les normes sont très strictes, les contrôles fréquents, les études d'impacts poussées et les constructions réalisées en conséquence pour mettre en place des parcs et entrepôts sécurisés : murs coupe-feu, sprinklage, revêtements thermiques, clôtures, gardiennage,... Les zones susceptibles d'accueillir des entrepôts classés existent, mais l'offre reste souvent non satisfaite.



Là aussi, Moulins Communauté répond à une demande forte en orientant son projet vers un secteur d'activités qui bien que soumis à des règles de plus en plus drastiques est en croissance constante.

Ainsi, pour conduire ce projet de « plateforme logistique durable », les dispositions de la charte régionale de développement durable des parcs d'activités applicable à ce type d'équipement seront mises en œuvre. LOGIPARC 03 sera la première zone en création à intégrer ce dispositif. Ce dernier prévoit la mise en œuvre d'une démarche développement durable avec détermination d'une labellisation, la mise en place de plans d'action et l'animation de la zone.

L'idée de penser l'aménagement urbain ou immobilier en fonction des flux d'énergie, de l'orientation du soleil ou du plan de déplacement urbain n'apparaît plus hors de propos aujourd'hui.

Les exigences environnementales et la généralisation des idées dites vertes, dans un contexte de concurrence exacerbée entre les territoires, confortent cette tendance. On ne bâtit plus et on n'aménage plus comme avant. Les services aux entreprises jouent un rôle primordial par la réponse qu'ils apportent aux attentes des entreprises et la fonction sociale qu'ils remplissent, en offrant des lieux de rencontre et d'échanges. Les services deviennent de plus en plus un critère majeur de différenciation des zones d'activités dans un contexte où beaucoup d'entre elles se ressemblent et se banalisent.

Cette plateforme devrait être le premier site présent sur le territoire communautaire, à bénéficier du déploiement du réseau de communication « haut et très haut débit pour l'Auvergne » actuellement en cours d'étude. De même, en terme d'utilisation des énergies renouvelables, des premiers contacts ont été établis avec un constructeur européen de panneaux photovoltaïques qui souhaitent louer les toitures des entrepôts (à terme plusieurs hectares) afin d'y installer un parc solaire dont la production pourrait être de plusieurs mégawatts.

Ce projet sera le 1^{er} en création à intégrer le dispositif de Charte Régionale de développement durable des parcs d'activités mis en place par la Région Auvergne.

Moulins Communauté est déterminée à participer à la construction d'un territoire dynamique et compétitif, où innovation, performance et réussite bénéficient à tous les habitants et acteurs économiques. Toute l'action de la collectivité, qu'elle soit directement à vocation économique ou qu'elle vise à optimiser la qualité du cadre de vie de nos résidents, est résolument tournée vers le développement d'activités créatrices de ressources et d'emplois.

Cet important projet porte les ambitions de l'agglomération moulinoise en termes de développement économique durable, il constituera un pôle industriel d'excellence en environnement et se veut comme une « vitrine » pour la Région Auvergne et le territoire national.

Les différentes démarches engagées pour sa définition et sa mise en œuvre présentent un caractère reproductible et pourront permettre de définir une approche globale des projets en direction du développement durable.

En effet, au-delà de la recherche de l'adéquation entre les potentialités du territoire (foncier, infrastructures, main d'œuvre...) et la demande du marché, la réflexion s'est voulue prospective en anticipant l'application de certaines dispositions issues du Grenelle de l'environnement et celles en cours de préparation pour les installations soumises à autorisation pour la protection de l'environnement.

